



Légende (plan du réseau piéton d'après la LCPR)

existant	projeté	
		cheminement séparé/cheminement le long d'une route d'intérêt local
		route à orientation trafic avec trottoirs des deux côtés
		route à orientation trafic avec trottoir d'un seul côté
		zone de rencontre
		zone piétonne
		traversée (par ex. passage piéton)
		route à orientation trafic avec faible effet de coupure
		discontinuité (n° de la fiche de coordination)

Informations (à titre indicatif)

	point problématique (n° de la liste des mesures)
	zone 30
	présence d'un établissement scolaire/d'une garderie/d'un centre communautaire
	cours d'eau
	gare/arrêt de transport public
	chemin de randonnée pédestre
	voie ferrée
	parc/espace de loisirs/espace de détente/forêt
	limite communale